

RECTORAT
Division des Examens et Concours
DEC2/CG/n° 2026-17

- **Vu** le code général de la fonction publique, en date du 1er mars 2022, livre 1er Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;
- **Vu** le décret modifié n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- **Vu** l'arrêté du 5 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le jury chargé d'examiner les épreuves du concours externe pour le recrutement dans le premier grade de secrétaire administratif du ministère de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, organisé au titre de la session 2026, est composé comme suit :

Président : Monsieur Jean-François LEVEQUE, Secrétaire général – DSDEN de la Corrèze

Vice-présidente : Madame Emilie VILLE-BALLEREAU, Attachée principale d'administration, agent comptable, Lycée Raoul Dautry, Limoges,

Membres :

Madame Séverine HEBUTERNE, Attachée principale d'administration, responsable du bureau DP2, Division des personnels enseignants, Rectorat de Limoges

Monsieur Romain BATISSOU, Attaché, Responsable de la division des pensions et des prestations sociales, correspondant handicap – Rectorat de Limoges

Madame Nathalie BRILOT, Attachée principale d'administration, Conseillère RH de proximité, DSDEN de la Corrèze

Article 2 :

Est nommée membre des commissions de correction des épreuves écrites, en sus des membres du jury :

Madame Stéphanie PENNETIER, SA classe supérieure, Division du personnel administratif, Rectorat de Limoges

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 26 mars 2026